



UNION INTERFEDERALE DES TRANSPORTS

Montreuil, le 25 Avril 2008

Communiqué

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GEODIS

C'est l'intérêt stratégique et celui de l'emploi qui doit primer

Le conseil d'administration de Geodis va se prononcer sur le projet OPA SNCF, plus particulièrement sur la valorisation de Geodis et le prix de l'action.

La CGT rappelle que l'idée de regrouper Geodis entièrement avec la SNCF présente un intérêt dès lors qu'elle peut créer les conditions d'une approche globale de transport multimodal sous maîtrise publique. Ainsi la puissance publique pourrait disposer d'un outil industriel de nature à répondre aux enjeux de développement durable en pesant sur les choix modaux d'une part et susceptibles de permettre une mise en cohérence des conditions sociales entre modes d'autre part. On peut compter sur la CGT pour agir avec les salariés de Geodis et de la SNCF afin de contraindre le nouveau groupe à une orientation industrielle conforme à ces exigences.

Dans ce cadre, la CGT ne saurait accepter que les débats et décisions du conseil d'administration de Geodis de lundi ne soient plus motivés par des appétits financiers d'actionnaires opportunistes que par l'intérêt stratégique de ce regroupement.

L'emploi, son niveau et sa rémunération chez Geodis comme à la SNCF ne doivent en aucun cas faire les frais d'une opération dont le but ne peut pas être de rémunérer les actionnaires et accroître leurs profits.

La CGT veillera à ce que l'intérêt général pour la société soit bien l'objectif et que dans ce cadre un véritable outil industriel public multimodal soit un levier de mise en œuvre des décisions du Grenelle de l'environnement afin de réorienter notre système de transport.

C'est l'exigence de transports socialement, écologiquement et économiquement responsables qui doit guider la décision du conseil d'administration de Geodis.